N° 550 — CINQ CENTIMES — Vendredi 30 Mai 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue de Vieil-Abreuvoir, N° 48 — TOURCOING, rue Paris, 24

PRIX DES ABONNEMENTS — ROUBAIX-TOURCOING — 3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. — NORD et départements limitrophes — 3 mois, 5 fr. — Un an, 24 fr. — L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne — RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 — FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 — LOCALES ..... 1 fr. 00

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Journaux suivants : à LILLE, R. rue Nationale, à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, à BRUXELLES, à l'Agence Havas, Place de Belgique et à ROTTERDAM, à l'Agence générale de publicité, Hôtelier Amstel et 1, rue des Vlamingen.

TÉLÉPHONE

LA GUERRE NÉCESSAIRE

Un député de Paris, membre de la Commission du budget, M. Camille Dreyfus, vient de faire paraître sous ce titre : la guerre nécessaire, une brochure qui emprunte à la qualité de l'écrivain et à sa situation dans le monde politique une importance incontestable.

« Faisons la guerre, dit M. Dreyfus, l'heure historique est venue.

» Il y a deux ans, il eut été trop tôt.

» Dans deux ans, il sera peut-être trop tard. »

Nous ne nous permettrions certes pas de discuter une question aussi grave à un point de vue technique que nous n'avons aucune compétence pour aborder, tout ce que l'on peut dire c'est que, de l'avis de militaires expérimentés et peu disposés à se déclarer satisfaits sur de vaines apparences, l'organisation de la France armée a atteint son apogée.

Notre matériel de guerre est en avance sur celui de tous les peuples qui nous environnent, l'instruction des réservistes et des territoriaux a été poursuivie avec un dévouement infatigable et des officiers généraux d'habitudes sévères, assurent que les résultats obtenus sont bons et peuvent inspirer une légitime confiance. Enfin notre situation économique intérieure nous permet d'envisager sans trop d'appréhensions un conflit quel qu'il soit et quelle que soit sa durée.

L'Allemagne et l'Italie ne sont certainement pas dans une situation aussi prospère, il y a quelques mois seulement qu'on a commencé à Berlin, à Essen et à Spandau la fabrication des fusils Manlicher perfectionnés, l'instruction des cadres allemands est beaucoup moins développée qu'on ne le croit généralement, les vieilles phalanges aguerries de Sadowa et de Gravelotte ont été remplacées par de jeunes soldats dont on peut sans médire de leur valeur supposer qu'ils ne sont point supérieurs aux nôtres en courage et en patriotisme; M. de Moltke n'est plus à la tête de l'état-major et M. de Bismarck n'est plus grand chancelier de l'empire; enfin la plupart des chefs éprouvés qui avaient dirigé les campagnes de Bohême et de France ont été rejoindre dans la tombe ou dans la retraite Guillaume le conquérant et son feld-maréchal.

Matériellement, M. Dreyfus semble donc avoir raison. Si pour déclarer la guerre, déchaîner toutes les horreurs qu'elle entraîne il *suffit d'être le mieux armé* et le mieux préparé à entrer en campagne, le moment « historique » comme écrit M. Dreyfus, « psychologique » comme aurait probablement dit M. de Bismarck est peut être venu et qui oserait affirmer qu'il se retrouvera aussi favorable !

C'est exactement ce que pensait l'Allemagne, en 1875, quand effrayée de la rapidité de nos réformes elle voulut profiter de sa supériorité indéniable alors, pour nous écraser avant que notre réorganisation fut parachevée.

Nous avons protesté contre cette application sauvage de la maxime « la force prime le droit » et nous avons eu la fortune de voir la Russie intervenir en notre faveur non-seulement au nom de son intérêt personnel menacé par la prépondérance définitive de l'Allemagne, mais au nom également du droit et de l'équité dont elle a été en cette circonstance si grave le ferme et généreux interprète.

Ce passé, nos institutions, les responsabilités que nous avons assumées devant l'histoire et devant l'humanité nous interdisent désormais de nous poser jamais en agresseurs devant l'Europe.

Vainqueurs nous verrions se reformer contre nous les coalitions qui ont renversé le premier empire, nous réveillerons toutes les haines, toutes les jalousies qui sommeillent à l'état latent dans le cœur des peuples nos rivaux, nous soulèverions le monde contre une domination, qu'il ne subit *qu'en frémissant lorsqu'elle se manifeste* par une suprématie intellectuelle, qu'il repousserait comme la plus insupportable des tyrannies si elle se traduisait par la force et par les excès d'autorité qui suivent toujours la victoire.

Que par une de ces fatalités qui se sont produites tant de fois, et qu'il faut prévoir dans le calcul des chances de la fortune, la France soit vaincue, c'est la mort de la nation, sa ruine définitive et irrémédiable, la faillite du progrès et de l'idée républicaine qu'elle est seule à représenter sur ce vieux continent.

L'alea est vraiment trop grand, d'une part les bénéfices incertains d'une guerre difficile et qui nous serait heureuse épuiserait le vainqueur presque autant que le vaincu; de l'autre la certitude en cas de défaite de l'écrasement, du néant, de la servitude. L'aventure est trop grave pour qu'on puisse ainsi s'y précipiter tête baissée.

La France démocratique a un autre rôle à jouer dans le monde que celui d'un joueur audacieux.

Quand il s'agit de hasarder sur le tapis vert du champ de bataille toutes les choses admirables et sacrées que le nom de patrie représente on a le droit d'hésiter et de n'accepter que contraint et forcé les terribles *conséquences de cette partie* sanglante. Défendre sa terre natale et son honneur est un devoir auquel tout citoyen doit se préparer, auquel toute nation consciente de sa dignité et de son existence doit penser sans cesse. Mais c'est par la propagande d'un autre esprit que l'esprit de conquête, d'autres sentiments que ceux de la violence que la France doit triompher dans le monde.

Tout appel à la force matérielle constate l'impuissance relative de l'esprit; or, nous n'avons aucun motif de donner cette preuve d'impuissance puisque la paix seule nous a permis de reconquérir une force telle que nous pouvons envisager maintenant avec sang-froid toutes les éventualités. Parmi celles-ci il est permis de croire qu'il s'en produira qui nous permettront un jour de jeter notre épée dans la balance et de réclamer cette terre d'Alsace-Lorraine qui ne cessera jamais d'être française.

Mais ce serait, croyons-nous, mal l'aimer que livrer cette revendication sacrée aux hasards des carnages modernes sans avoir su, au préalable, réunir assez d'alliés intéressés au salut commun pour assurer le triomphe de la justice.

Th. BERGÈS.

Notre armée de l'Est

La garnison de Toul

On sait que le ministre de la guerre avait décidé, il y a quelque temps, que la garnison du camp retranché de Toul serait renforcée du 145e régiment régional de Maubeuge et du 160e de Perpignan.

Ce dernier régiment est arrivé à Toul ces jours derniers. Quant au 145e, sur les réclamations de la municipalité de Maubeuge et de M. Maxime Lecomte, député, il a été laissé dans cette ville.

Le ministre considère cependant qu'il est de toute nécessité de former à Toul, une division complète affectée à la défense du camp retranché. Aujourd'hui, il n'y a encore que trois régiments, le 146e et le 156e, qui sont à Toul depuis la création des régiments régionaux, et le 160e qui vient d'arriver dans cette ville.

Pour compléter la division, le ministre a décidé que le 153e, actuellement au fort de Nogent, serait envoyé à Toul l'automne prochain.

Le Comte Herbert de Bismarck

A PARIS

Le comte Herbert de Bismarck est arrivé à Paris avant hier. Il est descendu au n° 23 de la rue des Bassins, chez le comte de Plesse. Il a passé la journée d'hier à visiter les salons du palais de l'Industrie et du Champ-de-Mars.

Il a dîné au *Café Anglais*.

Le comte de Bismarck est un homme de taille dépassant la moyenne ; fort, large, ayant l'allure militaire. Il a coupé par de fortes moustaches, est assez coloré ; il n'a peut être pas l'expression dure qu'on se plaît à dire.

Très dégagé dans sa prestance, le fils de Bismarck paraît être d'une force physique remarquable. Il est âgé de 40 ans.

Hier dans la soirée, le comte de Bismarck est descendu à pied l'avenue des Champs-Elysées jusqu'à la rue de Marbeuf, et les passants qui croisaient les deux voyageurs, ne se doutaient pas assurément qu'ils avaient devant eux le ministre des affaires étrangères allemand d'hier.

Au coin de la rue de Marbeuf, le comte de Bismarck et son ami sont montés dans un fiacre pour se rendre à l'ambassade d'Allemagne.

Le voyage à Paris du fils de l'ex-chancelier n'a rien de politique. Il y a trois ans, le comte Herbert de Bismarck avait fait un long séjour dans la capitale. Il s'entretint avec un certain nombre de personnages politiques. Il y eut même un grand déjeuner au restaurant Voisin et parmi les convives se trouvait M. Franciscus Chaudordy, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Nous extrayons d'une lettre de Russie publiée par le *Parti National*, l'article suivant qui est relatif à l'alliance franco-russe et que nous ne donnons que sous réserve.

Nous avons dit que le moment était venu de tout dire, et nous dirons tout, sans crainte d'être démenti.

Il y a un mot — soyons précis ; Le 11 août 1888 — un fonctionnaire russe, délégué du parti national, obtint une audience d'un des plus hauts personnages du gouvernement français. Il venait plaider la cause de l'alliance franco-russe. Il développa d'abord la thèse que la politique *d'intérêts* était la seule désormais à laquelle la Russie et la France devaient avoirs recours ; que dans cet ordre d'idées la forme gouvernementale des deux pays était de peu d'importance ; que si la *France pouvait nourrir une répugnance enfantine contre l'autocratie*, la Russie, de son côté, savait parfaitement que quoique fût le gouvernement qui dominât en France, jamais la nation n'avait laissé protester sa signature.

— L'alliance, répondit-on, est faite virtuellement. Les deux peuples sympathisent. Il est bien évident que si la France est attaquée, la Russie lui viendra en aide. De même, si l'Allemagne attaquait la Russie, la France ne la laisserait pas écraser.

— C'est fort possible ; mais on doit peu compter sur les sympathies populaires qui sont souvent changeantes et que le gouvernement, même républicain, peuvent ne pas *prendre en considération. Supposons que* l'Allemagne se propose d'attaquer la France : qui nous dit, pour nous parler, *elle* n'offrira pas ou de nous laisser carte blanche en Orient, ou même de nous céder le grand-duché de Posen, pays polonais qu'elle s'est adjugé. Si, au contraire, elle veut nous faire la guerre, ne peut-elle au préalable offrir à la France de lui rétrocéder l'Alsace et la Lorraine ? Dans l'un et l'autre de ces deux cas, l'union efficace des deux pays n'est-elle pas neutralisée ?

— Ce sont des suppositions.

— Il est vrai ; mais elles ont le mérite d'être conformes à la politique traditionnelle de la Prusse. La diplomatie tient en maigre estime la sympathie mutuelle des peuples. Faites un traité, — aussi gros que le Bottin, si vous voulez, — mais introduisez-y un article qui dise en trois lignes : « qu'en aucun cas une des parties contractantes ne traitera avec l'ennemi sans l'assentiment de l'autre », et tout sera sauvé.

— Mais, en France, le chef de l'Etat lui-même ne peut conclure de traités sans avoir recours aux Chambres. C'est formellement écrit dans la Constitution.

— Mon Dieu ! il ne est de la Constitution comme du Concordat. Ce sont deux documents qu'on aime à citer, mais que bien peu de personnes connaissent. D'ailleurs, le président Grévy n'avait pas ce scrupule et a été sur le point de conclure ce traité. Et puis, cette objection constitutionnelle est-elle sérieuse ? Il s'agit d'un traité défensif ; le chef d'Etat a toujours le droit de le conclure, et c'est sa gloire. L'Italie, la Belgique, l'Angleterre sont des pays constitutionnels et nous apprenons à chaque instant que ces pays ont passé des traités *secrets* avec l'Allemagne.

*

Nous le répétons, ce que nous écrivons ici est une page d'histoire. Nous ajouterons que l'argumentation du négociateur russe parut faire une vive impression. Comment se fait-il cependant que le traité franco-russe ne fût pas signé ? C'est ce que MM. Floquet, Goblet et Spuller pourraient expliquer.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

LA Commission du Budget

Paris, 28 mai. — La commission du budget s'est occupée aujourd'hui du budget de la marine. Voici les grandes lignes du rapport de M. Gerville-Réache :

Le rapporteur fait précéder l'examen du chapitre du budget d'un exposé général de la situation des marines de l'Europe et de leur budget depuis 1871 jusqu'à 1890.

Il passe ensuite aux spécifications des diverses flottes et des prévisions des budgets *jusqu'en 1895, il a montré qu'à cette date* la France aura 238 unités de combat, l'Italie 215, l'Allemagne 232, l'Autriche 89, la Russie 195, l'Angleterre 402.

La flotte de la triple alliance pourra donc mettre en ligne 556 unités alors que nous n'en aurons que 299.

Le rapporteur a cherché les causes de cette infériorité qui pourraient provenir de l'administration des crédits et de la gestion de la marine.

Il a signalé la mauvaise organisation des arsenaux et établissements de la marine au point de vue économique.

Ils sont trop nombreux pour la dotation du budget de la marine, ce qui empêche pas d'*affecter une partie du crédit* destiné aux achats à l'industrie privée ; aussi les frais généraux sont-ils écrasants.

Le système des approvisionnements de la marine, a dit M. Gerville-Réache, est défectueux ; ils sont calculés sur des bases trop larges que des erreurs dans la gestion viennent encore élargir parfois.

Ainsi il existe des magasins d'hôpitaux maritimes qui ont dix-huit cravates, dix-huit bonnets de nuit, quarante-six chemises et cinquante draps de lit par malade.

Il est un magasin de la marine qui est approvisionné de certaines cordages pour cent ans.

De là, dit le rapporteur, des pertes de matières et d'objets *confectionnés qui sont considérables* ; les matières et objets condamnés des années 1888 et 1889 réunis ont atteint 28,728,000 fr. ; il ne s'agit là que de matières et objets n'ayant jamais servi.

M. Gerville-Réache passe ensuite en revue une série de négligences onéreuses pour le Trésor ; puis il critique certains manquements aux règles financières et quelques irrégularités des annexes au budget.

Le rapporteur est d'avis de donner des augmentations de crédit pour accroître l'efficacité des équipages de la flotte et pour accélérer les travaux des constructions neuves.

Les réductions qu'il propose portent sur les chapitres d'approvisionnement dont les bases sont trop larges, sur les chapitres des travaux hydrauliques et sur ceux qui ne constituent que des frais généraux.

La commission sur la proposition de M. Reille appuyée par M. Gerville-Réache a décidé à l'unanimité le rattachement de l'infanterie et de l'artillerie de marine au ministère de la guerre.

La commission a émis en outre un vœu en faveur de la fusion du Conseil de l'amirauté avec le Conseil supérieur de la marine. Elle a voté à titre d'indication une réduction de mille francs sur le chapitre 2. Elle a voté par contre une augmentation de un million sur le même chapitre pour l'augmentation des effectifs de l'escadre en création à Toulon.

L'AFFAIRE DES MÉTAUX

Paris, 28 mai. — La 11e chambre vient de rendre son jugement contre les administrateurs du Comptoir d'escompte.

Le jugement expose d'abord le plan de M. Secrétan conçu dans le but, d'après la prévention, d'accaparer les cuivres.

Puis, le tribunal examine si l'article 419 du code pénal est tombé en désuétude comme le prétend Secrétan.

Le jugement constate qu'aucune disposition de loi n'abroge cet article et qu'il est en pleine vigueur ; le législateur a senti et sent encore la nécessité de protéger le consommateur contre les conditions des spéculateurs, cherchant dans un intérêt contraire à l'intérêt général à faire renchérir les choses de première nécessité.

Or, Secrétan a réussi à faire monter le prix du cuivre bien au-dessus du prix moyen et cette hausse a été produite au moyen d'une coalition ; de plus le tribunal se reconnaît compétent, parce que si la plupart des opérations sur les cuivres ont eu lieu à l'étranger, elles étaient faites en France par une société et des individus résidant en France.

Sur le deuxième chef de prévention, distribution de dividendes fictifs, le tribunal, examinant les bilans de 1887 et celui de 1888, les déclare frauduleusement dressés et reconnaît que les dividendes étaient fictifs.

Le jugement dit formellement que MM. Secrétan et Lavoisière savaient notamment que le dividende de 1887 était fictif.

Le jugement examine ensuite l'attitude des autres prévenus dans l'affaire et recherche la part de responsabilité encourue par chacun d'eux.

Le tribunal condamne MM. Secrétan à six mois de prison et 10,000 fr. d'amende ; Lavoisière à trois mois de prison et 3,000 fr. d'amende ; Hentsch à 3,000 fr. d'amende. M. Joubert est acquitté.

Immédiatement après le prononcé du jugement, appel a été interjeté par M. Emile Lavoisière en ce qui le concerne.

L'Élection de Saint-Dié

Paris, 28 mai. — C'est demain jeudi que commenceront à la Chambre les débats sur la validité de l'élection de Saint-Dié. C'est la dernière discussion de ce genre motivée par les opérations électorales du mois d'octobre dernier.

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Chaumont, 28 mai. — Le départ de Vesoul s'est effectué par une pluie battante.

De Vesoul à Chaumont, le train présidentiel s'est arrêté à Vitry et à Langres. Un assez grand nombre de personnes étaient descendues de la montagne de Langres jusqu'à la gare.

Le maire, M. Mougeot, a adressé au président un éloquent discours.

A Chaumont, où l'on est arrivé à midi, le maire, M. Tréiousse, a souhaité, à la gare, la *bienvenue au président de la République.*

Malgré la pluie, la foule est nombreuse sur le passage du cortège qui se rend de la gare à la préfecture où a lieu la réception des autorités.

M. Carnot n'a pas voulu qu'on recouvrît le landau dans lequel il a pris place.

M. Larue, évêque de Langres, *qui était à la* gare, a pris place dans les voitures du cortège. C'est la première fois que ce fait se produit et il a causé une heureuse impression.

Le président est parti pour Troyes à deux heures et demie. Il sera ce soir à Paris.

M. Carnot est rentré à Paris à 9 heures 40. A Troyes où il est arrivé à 3 heures 40, il fut très acclamé.

Après les réceptions à la Préfecture un lunch lui a été offert sous la Halle brillamment décorée par le conseil général. Une foule énorme pressait sur abords et a acclamé de nouveau le président.

M. Carnot répondant au toast de M. Casimir Périer, l'a remercié du Conseil reçu et il a ajouté que l'union et la conciliation entre tous les Français seront la force de notre pays. Il a levé son verre à la France.

L'Union des femmes de France

Paris, 28 mai. — L'Union des femmes de France a tenu cette après-midi, dans les salons de l'hôtel Continental, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Frédéric Passy.

On constate le but philanthropique de l'Union. Les services qu'elle a rendus l'ont déjà classée parmi les plus intéressantes associations de bienfaisance. Aussi l'œuvre constituée en 1881, n'a-t-elle pas tardé à compter en province de nombreux comités. Aujourd'hui elle en compte plus de 120 sur lesquels se répartissent près de 25,000 adhérents !

Lors de la récente épidémie de grippe, l'Union a pu intervenir utilement suivant les besoins locaux. A Paris, pendant un mois, six postes de secours installés par ses soins ont fonctionné, 100 dames et 60 médecins ont secouru 3,000 malades, auxquels on a distribué des médicaments et des vêtements.

Les comités de province ont rivalisé de zèle avec ceux de Paris. A lui seul, le comité de Rouen a distribué pour 10,000 francs pendant l'épidémie.

L'affaire du Crédit Foncier

Paris, 28 mai. — On assure que les inspecteurs des finances chargés de procéder à une enquête administrative sur la situation du Crédit Foncier, auront terminé leur besogne vendredi, et que le conseil des ministres serait appelé, dans sa séance de samedi, à prendre connaissance de leur rapport.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

UNE FARCE IDIOTE. — Dijon, 28 mai. — Un soldat du 85e de ligne a été, hier, victime d'une farce idiote dans la caserne du 26e dragons. Invité à consommer du fenouil sa cigarette à une pipe préalablement mêlé à de la poudre de guerre, le malheureux, qui s'est exécuté sans défiance, a eu la figure brûlée et l'œil droit complètement enlevé. Le brigadier et les deux dragons, auteurs de cette stupide plaisanterie, ont été conduits à la prison militaire.

SUICIDE D'UN NOTAIRE. — Avignon, 28 mai. — M. Jacob, notaire à Bedarrides, s'est suicidé vers 3 heures, à l'aide d'un fusil. La mort a été instantanée. Les motifs du suicide sont inconnus.

UNE FEMME ASSASSINÉE. — Beauvais, 28 mai. — Une femme nommée Hégorine Petit, âgée de 34 ans, qui travaillait dans les champs, à Loconville, canton de Chaumont-en-Vexin, a été attaquée et tuée à coups de binette par un étranger qui a pris aussitôt la fuite. On soupçonne un individu d'Etrépagny (Eure).

Nouvelles Etrangères

Trahison d'un fonctionnaire italien

Rome, 28 mai. — Un employé du ministère de la guerre, M. Mantelli, va être poursuivi pour crime de haute trahison. Il vient de *confesser avoir vendu à la France non seulement* les plans de défense de la Ligurie, mais aussi d'avoir fourni au gouvernement français des documents relatifs aux lignes stratégiques, au ravitaillement des troupes, etc.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 35

MÈRE

Evidemment Victorien compte sur une maladie pour agir ; en montrant que je suis dans un état sain de corps comme d'esprit, ce sera déjà une défaite que je lui infligerai. Nous verrons alors ce qu'il inventera ; et s'il veut engager la lutte, eh bien, je la soutiendrai. Mais ce ne sera pas sans qu'il m'en coûte, car je ne l'aurai assurément pas seul contre moi ; sa mère sera près de lui, avec lui ; et j'aurai à me défendre contre elle aussi. C'est là mon chagrin, non enfant, mon désespoir ; c'est ma vie brisée, mon bonheur anéanti ; la maison vide, me voilà seul.

— Oh ! mon oncle, murmura-t-elle avec un accent où il y avait plus de sympathie et d'affection que de reproches.

— Je ne l'oublie pas, pas plus que je n'oublie ta tendresse ; mais ne vas-tu pas aussi t'éloigner de moi, si le mariage que je désire, que j'espère se réalise ?

— Pourquoi ce mariage m'éloignerait-il ? le mari que tu me donnes n'a-t-il pas pour toi une tendresse égale à la mienne ?

— Tu le connais donc ce mari ? dit-il avec un sourire triste.

— Je ne voudrais pas te parler de nous, quand tu as de si graves soucis ; mais puisqu'il est question de lui, je ne peux pas ne pas te dire qu'il m'a écrit.

— Ah ! il t'a écrit !

— Il m'a pas osé venir, de peur d'être importun en un moment où tu avais en tête autre chose... que nous.

— Tu as raison, vous me serez un soutien, mais ce n'est pas l'avenir que je peux envisager en ce moment ; c'est l'heure présente, c'est demain, c'est la lutte, c'est la rupture de sentiments, d'habitudes de cœur, d'idées de vie dans lesquels j'avais mis le bonheur.

Un roulement de voitures lui coupa la parole :

— Voilà les médecins qui partent, dit-il, obtiens le nom que je veux ; si tu ne peux pas me le donner ce soir, tu me le diras demain matin de bonne heure, plutôt ce soir, en le prononçant tout haut devant la tante, au cas où nous ne serions pas seuls.

XXXIII

Il voulait en effet partir par le premier train, mais après une nuit d'insomnie, d'agitation et de fièvre, il s'était endormi au jour levant, et au réveil il était trop tard pour que le cocher, qu'il n'avait pas pu commander la veille, fût prêt à temps. Il faudrait exiger une hâte qu'il ne lui convenait point de montrer ; il aurait l'air de se sauver, ce qu'il ne voulait pas.

Il partirait donc par le train suivant, ce qui semblait-il, n'avait pas d'importance, alors surtout qu'il savait que sa femme et son fils ne devaient pas quitter la Chevrolière : c'était à Paris qu'il avait à craindre d'eux, non chez lui.

Il ne se leva donc qu'à huit heures et demie ; mais à peine avait-il quitté son lit que sa femme entra dans sa chambre.

— Que faites-vous ? demanda-t-elle.

— Tu le vois, je me lève.

— Les médecins vous ont ordonné le repos.

— *Ils l'ont ordonné à un malade je ne suis* plus malade.

— Mais c'est une imprudence que je ne vous laisserai pas commettre.

— Je l'affirme que je ne suis pas malade.

— Et vos yeux brillants, votre pâleur, l'agitation de vos mains prouvent le contraire.

Il la regarda : certainement il y avait de la sollicitude dans son attitude comme dans son accent, et quelques jours plus tôt il n'eût vu en elle que ce sentiment ; mais maintenant il y découvrait une inquiétude pour lui caractéristique.

— Je vous en prie, remettez-vous au lit, dit-elle.

— A quoi bon ?

— Mais vous avez la fièvre.

— Si je l'ai eue, je ne l'ai plus.

— Vous vous trompez.

— Je ne me trompe pas.

Sincère dans ses craintes, elle l'eût forcé de demander au thermomètre la preuve qu'il n'avait pas la fièvre ; elle en lui rien, ce qui montrait bien qu'elle avait pour que cette preuve ne tournât contre elle et lui fermât la bouche : quel prétexte invoquer pour parler du lit, si le thermomètre enregistrait une température normale ?

— Comment pouvez-vous croire que vous n'avez pas eu la fièvre, dit-elle, quand les médecins l'ont constatée ?

— On fait dire aux médecins ce qu'on veut.

Elle resta un instant interloquée.

— Mais hier l'thermomètre marquait 39 1/2, ce qui est l'indice d'une forte fièvre.

— Nous sommes aujourd'hui ; nous ne sommes pas hier.

Tout en parlant, il avait achevé de passer ses chaussettes, et de mettre ses pantoufles ; il se dirigea vers son cabinet de toilette.

— Je vous en prie, ne faites pas d'imprudence.

Au mot mon, prononcé avec une intonation qui entrebâilla lui remuait le cœur, il s'arrêta ; mais son hésitation n'eut que la durée d'un éclair ; ce n'était pas la femme qui le retenait, c'était la mère, non par sollicitude pour le mari, mais pour le fils.

Il fallait affirmer sa volonté de façon à ce *qu'on renonçât à l'espoir de la changer ;*

— Ce n'est point une imprudence d'aller à Paris, dit-il, puisque je n'en ai sens la force.

— Vous voulez aller à Paris ! s'écria-t-elle effarée.

— Sans doute.

— Mais rien n'est plus déraisonnable, plus dangereux.

— Pour qui ?

— Mais pour vous ; vous savez bien que les médecins vous ont ordonné de garder la chambre.

— Je t'ai déjà répondu à cela que les médecins ordonnent ce qu'on leur demande d'ordonner.

Devant cette résistance, il s'était irrité et sa voix avait pris un accent sacadé ; bien qu'il fît effort pour se contenir, ses mouvements étaient brusques ; elle s'inquiéta et craignit un nouvel accès.

Ne sachant que faire, ne sachant que dire, elle essaya de le distraire.

— Comment avez-vous passé la nuit ? demanda-t-elle.

— Bien.

— Edmond m'a dit que vous aviez été agité ; mon-amour vous m'entendu remuer.

— Rien d'étonnant à ce que la visite de ces médecins m'ait agité, mais je me suis endormi avant le petit jour. Edmond a pu le le dire, et ce matin, je me trouve dans mon état ordinaire ; tu sais bien que quand j'ai été pris de ces coups de fièvre, ils me n'ont jamais duré plus de deux jours ; cet-ci ressemble aux autres ; je dois être guéri ; je le suis.

Il cherchait sur sa table de toilette, et ne trouvant pas ce qu'il voulait, il laissait paraître une certaine impatience ; il fit le tour du cabinet en furetant sur une autre table et sur la tablette de la cheminée ; tout à coup il sonna brusquement.

— Que voulez-vous ? demanda-t-elle.

— Mes grands ciseaux pour raccourcir ma barbe qui est trop longue.

Le valet de chambre parut dans l'embrasure de la porte.

— Où sont mes ciseaux ? je ne les trouve pas.

— *Je n'y ai pas touché.*

— Alors ils doivent être à leur place ; ils n'y sont pas.

Sans répondre le domestique recula de deux pas, montrant ainsi une crainte qui en disait long : certainement celui-là aussi croyait à la folie de son maître et il en avait peur. Cette peur était d'autant plus vive qu'il avait lui-même enlevé ces ciseaux sur l'ordre de Victorien, comme on avait enlevé dans le château tout ce qui pouvait servir d'arme dangereuse aux mains d'un homme privé de sa raison : fusils, couteaux, ciseaux, marteaux n'y avait rien mis sous clé.

— Prête-moi les tiens, dit-il à sa femme.

Elle fit un signe au domestique pour qu'il ne s'éloignât point et passa chez elle ; mais là, au lieu de chercher des ciseaux qu'elle était décidée à ne point donner, elle sonna une femme de chambre :

— Allez vite prévenir M. Victorien que son père veut partir pour Paris ; qu'il arrive.

Puis elle retourna auprès de son mari, très inquiète et même effrayée ; car si elle ne craignait point qu'il se livrât à quelque violence sur elle, elle avait tout à craindre pour les autres et pour lui-même.

— Je n'ai pas trouvé mes ciseaux, dit-elle avec embarras.

— Voilà vraiment une curieuse coïncidence, dit-il sans se fâcher : mais peu importe, je m'en passerai.

Il appela le domestique qui allait se retirer, pour le changer à une *algarade* qu'il croyait suspendue sur sa tête.

— Prévenez Baptiste d'atteler le phaëton pour me conduire à la gare.

Le domestique savait que le premier cocher était précisément à la gare de Houdan avec le break, mais il ne jugea pas à propos de le dire et il répondit : Bien, monsieur.

Il n'était pas encore neuf heures et c'était à neuf heures et demie seulement que devait arriver le médecin avec ses infirmiers ; comment trainer les choses jusque-là et empêcher une explosion.

— Vous n'allez pas partir à jeun, dit-elle en comptant sur le déjeuner pour occuper le temps.

Il ne se sentait nulle envie de manger, mais il ne pouvait pas l'avouer sans reconnaître qu'il était malade.

— Je prendrait un biscuit en passant par la salle à manger, dit-il.

— Un biscuit ? vous n'y pensez pas ; il faut prendre quelque chose de chaud. Voulez-vous que je vous commande une tasse de chocolat ?

— Je n'ai pas le temps.

— Un bouillon alors ; on aura tout le temps de le faire chauffer pendant que vous vous habillez.

Sans attendre une réponse, elle sonna.

— Qu'on monte une tasse de bouillon, dit-elle au valet de chambre.

Il allait se retirer, elle le rappela.

— Surtout qu'il soit bien chaud, recommanda-t-elle.

Elle avait pu garder des doutes sur le secret mobile de ces prévenances, cette instance les aurait dissipés : on voulait lui faire manquer le train ; cela était d'une charité ridoulissante, et ce qui, sincère l'eût touché, fait l'exaspérait, en lui causant une poignante douleur : évidemment elle le croyait malade, et ce n'était pas de sa maladie qu'elle prenait souci, c'était de son départ : elle en parvint à la retenir et elle serait satisfaite.

A son tour il rappelait le valet de chambre :

— Joseph ne pourra pas se rendre aux ordres de monsieur.

— Parce que ?

Cela fut dit d'un ton si rude que le valet de chambre crut devoir changer le rôle qu'on venait de lui confier :

— Il est malade, le pauvre garçon ; ce qu'il souffre, monsieur n'en a pas idée ; il ne fait que crier, pendant la nuit.

— Depuis quand est-il malade ?

— Depuis hier.

— C'est bien.

— Qu'allait-il faire ? Comme il ne savait rien, et continuait sa toilette, il sonna après un moment de réflexion, pour l'interroger, puisqu'il se trouvait encore à son départ.

— Prenez donc votre temps, dit-elle, puisque vous n'êtes plus pressé.

— Pourquoi ne suis-je plus pressé ?

— Vous n'avez personne pour vous conduire.

— Je vais aller à pied à Marchenoir.

— Vous n'y pensez pas.

(A suivre.) HECTOR MALOT.